

Procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 16 juin 2025

Présents : Monsieur Alban MOQUET, Mesdames Josiane TRIONNAIRE, Aurore ALLAIN, Marie PAITEL, Laurence BATAILLE, Annick EVENO, Huguette ROUSSIN, Donia DEPOUEZ.

Absents excusés : Monsieur Ronan LARCIN donne pouvoir à Marie PAITEL, Madame Sylvie JUBIN donne pouvoir à Annick EVENO et Madame Françoise GOUPIL.

Date de convocation : 10 juin 2025

Date de transmission au contrôle de légalité : 27 juin 2025

- Le procès-verbal du 31 mars 2025 a été adopté à l'unanimité.
- Marie PAITEL a été désignée comme secrétaire.

La commission d'urgence s'est réunie le 5 mai pour statuer sur deux demandes FEE.

Une aide de 300€ a été attribuée à chaque dossier. Les ressources étaient en dessous du plafond et la CESF donnait un avis favorable.

I. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le conseil d'administration du CCAS approuve le non-recours au vote à bulletin secret pour désigner le secrétaire de séance pour la délibération relative à l'approbation du compte financier unique 2024 et désigne Mme Josiane TRIONNAIRE comme Présidente de séance pour le vote du compte financier unique.

Mme TRIONNAIRE présente au Conseil d'administration les résultats du compte financier unique 2024 qui peuvent se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice 2024	3 477,18 €
Résultat antérieur reporté	- 1 241,78 €
Total (Résultat de clôture)	2 235,40 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice 2024	0,00 €
Résultat antérieur reporté	1,01 €
Total (Solde d'exécution de la section d'investissement)	1,01 €

Le CFU 2024 a été adopté à l'unanimité, M. le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote.

Mme Laurence BATAILLE demande des précisions sur l'obtention de ce résultat.

Les éléments seront transmis avec le procès-verbal.

	BP 2024	Réalisé 2024	Résultat
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 975,00	7 882,10	2 092,9
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 975,00	11 359,28	1 384,28

Résultat budgétaire 3 477,18 €

II. AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte financier unique 2024, pour le budget du CCAS.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
1	Résultat budgétaire de l'exercice 2024	3 477,18 €
2	Résultat antérieur reporté	- 1 241,78 €
3=1+2	Total (Résultat de clôture)	2 235,40 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
4	Résultat budgétaire de l'exercice 2024	0,00 €
5	Résultat antérieur reporté	1,01 €
6=4+5	Total (Solde d'exécution de la section d'investissement)	1,01 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
7	En report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002)	2 235,40 €
9=3	Total	2 235,40 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 en report à nouveau pour un montant de 2 235,40€.

III. VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le budget primitif 2025 a été voté avant l'approbation du compte financier unique 2024.

Il convient dès lors de procéder à des modifications des crédits ouverts sur ce budget approuvé lors de la séance du 31 mars 2025, notamment pour diminuer la subvention requise du budget principal du fait du résultat de fonctionnement reporté d'un montant de 2 235,40€.

Il est donc proposé au conseil d'administration les ajustements suivants :

Code	Libellé	Montant en €
Section de fonctionnement		
Recettes		
Chapitre 74	Dotations et participations	-2 235,40€
Chapitre 002	Résultat reporté N-1	2 235,40€

Décision à l'unanimité d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2025.

IV. DIVERS

Repas CCAS/COLIS

Josiane TRIONNAIRE demande si les membres ont eu des retours concernant le repas du CCAS.

Les retours sont positifs, les personnes sont satisfaites du repas proposé par La Maison Corbel de Saint-Avé. La période d'organisation permet d'éviter les annulations de dernières minutes pour cause de maladie.

Les colis réalisés par la biscuiterie de Kerlann pour les personnes absentes au repas pour raison de santé ont été distribués fin mai.

Atelier Nutrition

Josiane TRIONNAIRE annonce que la commune a été retenue pour organiser des ateliers « l'équilibre alimentaire et le plaisir de manger » financés par Bien vieillir Bretagne.

Programme des ateliers :

Lundi 3 novembre : Conférence « l'équilibre alimentaire et les besoins spécifiques des seniors ». Elle aborde les principales composantes de l'équilibre alimentaire et les enjeux de l'alimentation face aux effets du vieillissement.

Séance de 2h, les lundis matin de 10h à 12h à l'espace Guhur:

10 novembre - S1 : L'alimentation, le mouvement, la vie

17 novembre - S2 : Faire face aux coups de fatigue grâce à l'alimentation

24 novembre - S3 : Le lecture des étiquettes

1^{er} décembre - S4 : Consommer malin, dépenser moins

8 décembre - S5 : Alimentation et capital osseux

15 décembre - S6 : L'alimentation et le risque de diabète.

Ciné-débat

La date du ciné-débat sur le thème des aidants a été fixée au 7 novembre 2025.

Pour rappel, diffusion du film « La promesse de l'aidant » en présence du réalisateur Edouard CARRION, puis débat animé par des intervenants qui seront choisis après visionnage du film par les agents du CCAS.

Les membres du conseil trouvent dommage que cet événement soit organisé un après-midi car de nombreux aidants sont toujours en activité et donc indisponibles.

Clôture de la séance à 19h15

Josiane TRIONNAIRE
Vice-Présidente

Marie PAITEL,
Secrétaire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paitel".